

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.

Poste... 16

Ensemble... 46

Ensemble... 35 fr.

Ensemble... 18

Ensemble... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,

au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste.

chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE 1886

## BULLETIN

Le prince Alexandre a obéi au czar. Il n'est revenu à Sofia que pour être accablé par ses amis et abdiquer.

Le prince l'a dit en versant des larmes: il a ajouté qu'il a toutes les puissances contre lui.

C'est-à-dire les trois alliés!

S'il s'était flatté d'avoir gagné à sa cause l'Autriche et la Prusse, il s'était fait d'étranges illusions.

Le prince Alexandre, grand lecteur de romans, s'est peut-être laissé aller à croire ce que le reportage racontait des sympathies de l'empereur Guillaume pour ce pauvre homme et du désir de l'Autriche de faire cesser un conflit.

Nous l'avons dit le premier jour: les trois empereurs ont réglé le sort de l'Europe. Les paris sont faites et l'on ne permet à personne d'en déranger l'économie.

Les mobiles qui ont fait agir les alliés ne sont ni l'amitié, ni la sympathie.

Les trois empereurs ont voulu profiter de l'unique dans l'histoire du monde, que la France est devenue une quantité radicalement négligeable, et ils profitent de cette situation pour constituer un nouvel équilibre au profit de leurs peuples, qui vont ouvrir des grandes routes commerciales, des marchés nouveaux, des marchés de l'Asie.

L'Angleterre, à laquelle on n'a rien adjugé, et qui, à cause de cela même, a essayé de subtiliser les combinaisons des empereurs intrigant dans les Balkans, l'Angleterre s'efforce à nos dépens des plus larges compensations possibles. Elle fait de la Méditerranée un lac anglais.

Qui se passe en Bulgarie ne permet pas de douter des résolutions prises par les trois empereurs.

Une note publiée par le Nord complète la note du czar et montre, en langage très clair,

que les trois empereurs sont d'accord pour ce qui doit s'effectuer, à un moment donné, et selon la marche des événements:

Le secret de la longanimité de la Russie, c'est qu'elle peut occuper les Balkans, quand cela lui plaira!

Donc les Balkans ont été donnés à la Russie.

En échange de quoi?

Dès que l'Autriche a pu consentir à cette marche en avant du czar, c'est qu'elle a elle-même son lot défini; — c'est aussi que la Prusse a le sien, — c'est aussi qu'on a autorisé l'Italie à s'adjuger une petite compensation, l'heure venue.

Or, comme il est certain qu'on ne permettra pas à l'Italie de regarder du côté de l'Adriatique, c'est qu'évidemment la France est désignée pour payer l'Allemagne et l'Italie.

La France, sur la carte des partages, devient à l'Est la Bulgarie de la Prusse et la Bulgarie de l'Italie du côté de Nice, de la Savoie et des Alpes.

M. de Bismarck a voulu que la République fut la fin de la France.

Il ne l'a jamais caché; et l'on sait que le comte d'Arnim, favori de Guillaume, a payé de sa situation, de sa vie son opposition à cette politique.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, comme au 4 septembre, comme pendant la Dictature criminelle des Gambetta, des Ferry, des Rochefort, des Jules Favre, le gouvernement des républicains est devenu pour la France un danger national.

Ils ont déjà livré deux provinces à l'Allemagne! Ils livreront tout ce que les trois alliés auront abandonné à la Prusse et à l'Italie.

Pourvu que la République existe, le reste compte peu!

« La République est au-dessus de tout », comme se plaisent à l'écrire les opportunistes.

Nous l'avons vu.

M. Ferry, en écrivant son engagement de vassalité à M. de Bismarck, l'a prouvé.

Cette politique porte ses fruits.

ment. Au delà de la cour, et suivant la pente assez rapide de la route, il y avait une luzernière, puis un pré, puis le ruisseau bordé d'aulnes. Si vous ajoutez quelques champs remontant la côte sur l'autre bord du ruisseau, une étable où trois vaches, les meilleures du pays, mangeaient à des crèches toujours pleines, une écurie pour la jument rouge, un pigeonier, vous aurez une idée du domaine et de la valoirie de ma tante Giron.

On entrait dans le logis par la cuisine, ornée de casseroles de cuivre rouge ou jaune dont les tons éclatants s'enlevaient sur des murs bruns de fumée. La cheminée était immense. Le tablier s'avancait jusqu'au tiers de la salle. D'ordinaire, un chien courant dormait à droite du foyer; à gauche ronflait un chat. C'était là le royaume et les sujets de Rosalie, une vieille maigre, propre et silencieuse, toujours en mouvement, toujours inquiète. Personne n'avait jamais tant fourbi, brosse, épousseté que Rosalie. A force de les laver, elle avait fini par user les carreaux de sa cuisine.

Il est vrai que les visiteurs, qui devaient nécessairement traverser l'appartement, avaient un peu contribué à ce dégât. C'étaient d'abord les pauvres, que ma tante Giron ne manquait pas d'assister, quand ils étaient du pays; puis les métayers, qui l'avaient en grande estime, et la consultaient volontiers; les curés des paroisses voisines, qu'elle réunissait une fois l'an, en chapitre, autour de sa

table, ou plus souvent celui de Marans, l'incomparable abbé Courtois, dont la renommée, dès cette époque, franchissait les limites du Craonnais; c'étaient encore, de temps en temps, des voisins ou des parents qui, ayant goûté une fois l'hospitalité du vieux logis, aimaient à renouveler l'épreuve. Parmi ces derniers, mon grand-père le greffier, qui avait épousé la sœur de ma tante Giron, était l'hôte le plus assidu. Il venait surtout dans la saison de la chasse, et ne connaissait pas de meilleure fête qu'une journée passée à battre les trèfles et les champs de genêts, en compagnie de son ami le baron Jacques, avec la perspective d'un dîner, au retour, chez celle qu'il appelait « Ma sœur Marie. »

Le 1<sup>er</sup> septembre 1828, une de ces bonnes journées finissait, un de ces bons dîners commençait.

Quand les trois chasseurs entrèrent dans la salle à manger, depuis longtemps déjà la soupe fumait dans la souprière. Le couvert était mis sur une nappe bien blanche de toile à gros grain, fleurant l'iris. Une oie rôtie, farcie de marrons et de pruneaux, des betteraves, une tarte de Segré, mi-française, mi-confiture, — friandise archéologique dont nos neveux riront, — bien à tort, — des biscuits à l'anis et de beaux fruits du jardin composaient le dîner. Il était servi dans des assiettes octogonales en terre crême, à petits reliefs, qui seraient introuvables aujourd'hui, et que ma tante Giron avait achetées un prix modéré à un potier

br ton. Aucun luxe d'aucune sorte n'était admis chez elle. L'ameublement était simple comme le repas: un dressoir en corisier, des chaises, trois fauteuils de paille couverts de ces housses rembourrées dont les générations nouvelles ignorent la douceur, une horloge ayant un soleil pour balancier, c'était tout.

J'oublie cependant les gravures encadrées de bois noir: le portrait du Christ; ceux de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste caressant un mouton, de saint Sébastien percé de flèches; une allégorie représentant le duc de Bordeaux enfant, couché dans son berceau; la France veille sur lui, et trois soldats, figurant l'armée, lui jurent fidélité, la main levée et la jambe en avant; une lithographie de Châteaubriand sur un rocher, et cet autre que vous vous rappelez peut-être, Marie Stuart quittant la douce France: elle est debout dans le bateau; un vieux gentilhomme, dans l'eau jusqu'à la ceinture, paraît lui offrir de la suivre à la nage; la reine, indifférente, regarde un paquet de cordages roulé sur le rivage, et les nuages ont l'air de montagnes.

La première ardeur de la faim apaisée, la conversation s'engagea, et prit d'abord l'inévitable chemin de la chasse du jour. Ma tante Giron, en fine maîtresse de maison qu'elle était, sut en écouter le récit détaillé. Chacun expliqua la raison de toute pièce manquée: un coup d'œil imprévu, un

### M. DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE ET LA DROITE RÉPUBLICAINE

M. Dugué de la Fauconnerie écrit au *Gaulois* une lettre dont nous extrayons les passages suivants:

« J'aurais fort mauvaise grâce à critiquer le programme de mes collègues; la preuve que je le trouve excellent, c'est que je l'avais fait avant eux. Seulement, je prétends que, pour suivre cette politique, il n'y a pas besoin de former un groupe parlementaire, qu'il y en a déjà trop, de groupes parlementaires, sans en créer un nouveau, et un nouveau qui, quoi qu'il fasse, ne peut pas ne pas être la condamnation des autres, c'est-à-dire ne peut pas ne pas revendiquer pour lui, rien que par le fait de sa formation, le monopole de la sagesse, du libéralisme et de l'amour du pays. »

« Et puis, quel titre!... Quelle étiquette!... Droite républicaine! Pourquoi?... »

« Comment! voilà des gens comme moi qui n'ont voulu s'inscrire ni à l'un ni à l'autre des groupes dont font partie tous les collègues au milieu desquels ils siègent, parce qu'ils ne veulent être classés ni parmi les impérialistes ni parmi les royalistes, et ils se laisseraient classer comme républicains!... Et ça au lendemain de l'affaire de Decazeville, de l'expulsion des Princes, de leur radiation des cadres de l'armée, de la loi d'instruction primaire, etc.?... Et ça au lendemain de élections départementales et de tous les scandales de pression, d'intimidation, de corruption électorale auxquels nous avons assisté?... Et ça, enfin, quand d'un bout du pays à l'autre nous voyons, non pas seulement tous les pauvres petits fonctionnaires, mais tous les braves gens espionnés, dénoncés, traqués par une poignée de drôles, qui se prétendent être, s'ils ne le sont réellement, commissionnés pour ça par l'administration!... »

« Mais c'est-à-dire que les électeurs se refuseraient à y croire! »

« Or, voyez-vous, mon cher monsieur de Pène, dans un pays de suffrage universel,

il ne suffit pas, pour qu'une initiative soit bonne, de comprendre soi-même ce qu'on veut faire, il faut que le pays le comprenne en même temps et aussi bien que vous.

« La belle avance, je vous le demande, que M. Raoul Duval et M. Lepoutre aient mis leurs mains dans les mains de trois ou quatre *rentrés*, si la réconciliation s'arrête là! Et, franchement, est-ce que nos collègues s'imaginent qu'il va suffire de la formation de leur groupe, pour que nous voyions tout d'un coup tomber les uns dans les bras des autres les dénonciateurs et les dénoncés, les exploités et les exploités, les persécutés et les persécuteurs, les épurés et les épurés, les ruineurs et les ruinés?... Ce serait une grosse illusion. »

« Au fond, mon cher ami, il n'y a là-dedans rien de bien nouveau ni rien de bien inquiétant; c'est toujours la fameuse conjonction des centres, un problème de géométrie dans le genre de la quadrature du cercle... »

« Ça distrait les politiciens et ça fait, pour les journaux, de la copie pendant les vacances; mais voilà tout, fort heureusement! Quant aux masses électorales, elles se soucient de tout ça comme de ce qui se passe dans la lune, comprenant à merveille, dans leur grand bon sens, qu'ainsi que je le disais plus haut, moins il y aurait de groupes parlementaires, mieux ça vaudrait, et qu'il y a, pour l'instant, quelque chose de plus pratique que la conjonction des centres sous l'étiquette « Droite républicaine »: c'est la concentration sans aucune étiquette de toutes les forces conservatrices. »

### A PROPOS DES GRANDES MANŒUVRES

Comme on l'a vu par les récits des journaux locaux que nous avons publiés ces jours derniers, une dizaine de soldats sont morts de fatigue et un très grand nombre d'autres, plus ou moins gravement atteints par la chaleur, sont entrés à l'hôpital dans les différentes régions où ont lieu en ce moment les manœuvres.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

Intelligente et habile comme elle l'était, ma tante Giron n'aurait pu continuer longtemps encore à exploiter ses domaines qu'elle administrait son mari. Elle le gagna deux ans. Puis l'enqui la prit. A quoi servirait-il de vivre et pour faire du bien autour de soi? Lors donc que les baux furent arrivés à expiration, malgré les instances des propriétaires, elle ne consentit pas à les renouveler, vendit ses terres, congédia ses gens de ferme, et ne garda que sa valoirie de quelques hectares, la coutume de son pays, son franc parler avec tout le monde et l'amour exclusif de la terre craonnaise.

Le logis, d'ancienne construction, avec des toits de tuiles et des fenêtres de toutes les grandeurs, s'élevait à toutes les hauteurs, donnait d'un côté sur la place de l'église. Le façade principale regardait le chemin des Portes, qui conduit à Chazé. Une cour, plantée de fleurs, l'en séparait seule-



Ce sont là des faits excessivement regrettables et dont le ministre de la guerre porte toute la responsabilité. On objectera qu'il ne pouvait se douter d'avance des chaleurs sénégalaises qui sont venues subitement nous accabler. C'est vrai, mais il devait les prévoir, c'est-à-dire donner aux chefs de corps des instructions telles qu'ils puissent prendre sur eux de changer l'ordre des manœuvres et, au besoin, de les suspendre s'il y avait danger pour la vie de nos soldats.

La meilleure preuve qu'il pouvait le faire avant, c'est qu'il l'a fait après. Malheureusement c'est un peu tard pour les infortunées victimes d'une consigne inexorable; les familles qui pleurent leurs enfants, morts sans utilité aucune pour le pays, ne les retrouveront point....

Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il est nécessaire d'aguerrir et d'endurcir le soldat en le soumettant à de rudes et dangereux exercices.

Nous sommes partisans convaincus d'une armée solide et disciplinée; nous l'avons même sans fausse honte, nous sommes « chauvins » dans le bon sens du mot, jusqu'au fond de l'âme, mais nous ne saurions admettre de pareilles théories. Sous prétexte qu'en campagne le soldat, exténué de fatigue, sans vêtements de rechange, mouillé de sueur et trempé par la pluie, peut attraper des fluxions de poitrine ou des insulations, ce n'est pas une raison pour l'y exposer en temps de paix. On ne « s'entraîne » pas à attraper des insulations ou des fluxions de poitrine — pas plus qu'on ne s'habitue à manger des boules de son ou de paille en guise de pain, et à sucer des semelles de souliers pour tromper son estomac, comme l'ont fait cependant maintes fois les garnisons des villes assiégées. Ces extrémités douloureuses, on les subit quand il le faut, c'est-à-dire quand on y est forcé, mais on ne va pas les chercher de gaieté de cœur.

Ceci soit dit en passant pour répondre à ceux qui vous disent naïvement: « J'en ai vu bien d'autres », ou encore: « En temps de guerre les soldats souffriraient bien plus ».

Il ne faut pas oublier, en outre, que les réservistes, surtout les habitants des villes exerçant des métiers ou professions sédentaires, ne sont pas entraînés comme leurs camarades de l'armée active. Il est donc logique et juste de ne point les exposer à des fatigues soudaines, aussitôt qu'on leur a mis sur le dos l'uniforme du régiment.

Et — s'il m'est permis de rappeler ici un souvenir personnel pour justifier ma thèse — j'en parle d'autant plus à mon aise que j'ai accompli jadis mes vingt-huit jours à Toulouse sous le commandement du général Lewal qui ne ménageait pas les troupes. Nous faisons alors, sous un soleil torride, de rudes et longues marches qui, pour ma part, ne me fatiguaient guère, car j'ai bon jarret, et le soleil et moi sommes de vieux amis d'enfance. Mais, à mes côtés, j'ai vu de pauvres ouvriers de la ville, voire même de braves avocats, tirer la langue et traîner le pied en geignant: les malheureux n'en pouvaient plus. Heureusement ils n'en

arbre masquant la bête, le pied qui glisse, l'arme qui fait long feu, la distance, une distance folle, jamais de maladresse. Chacun s'étendit sur les coups heureux: la mort du lièvre prit des proportions épiques.

De la chasse du jour, on passa naturellement aux aventures quelconques de chasse, et chacun dit la sienne, invraisemblablement et toujours authentique.

Mon grand-père raconta, — ce n'était pas, je crois bien, la première fois, — les belles attaques au couteau contre les sangliers, en plein hallier, dont il avait été l'acteur et le témoin, quand, avec son père, le vieux camarade de Stofflet, il habitait encore Segré, et suivait les chasses à courre des derniers veneurs de l'ancien régime.

Jacques se souvint à propos d'une partie d'affût aux canards, organisée un soir dans les roseaux d'une culée d'étang. Les victimes se chiffraient par douzaines dans son récit, et l'ombre des oiseaux qui arrivaient confiants aux bords de cet étang merveilleux, ou le quittaient effarés, obscurcissait la terre, et avançait la nuit.

Quand ce fut le tour du comte Jules: « Moi, dit-il, j'aime la grosse bête. » Son ami Jacques eut un sourire moqueur. Jules ne s'en aperçut pas. Il continua: « Je crois qu'elle m'aime aussi. — Heureuses les amours partagées, murmura

sont pas morts — comme ceux dont nous avons enregistré les décès cette semaine.

Pour conclure, nous ne saurions trop blâmer l'imprévoyance du général Boulanger, ministre de la guerre, qui a coûté la vie à plusieurs malheureux soldats de la réserve ou de l'armée active, et nous souhaitons que des faits aussi déplorables n'arrivent plus. La leçon est assez douloureuse pour qu'elle profite à l'avenir. — J. BONNET.

(Union Franc-Comtoise.)

## Chronique générale.

Il est désormais certain, dit l'Événement, que M. de Freycinet prononcera, dans le courant de ce mois, un grand discours politique.

C'est à Montpellier, du 20 au 30 septembre, que le président du conseil tracera le programme du gouvernement. On dit qu'il sera accompagné de MM. Granet et Develle.

Une très édifiante histoire racontée par le Journal du Loiret:

« Il s'est formé une compagnie d'industriels qui propose au gouvernement d'établir des téléphones dans toutes les communes de France, pour l'usage de l'administration. Cette compagnie espérait en obtenir le monopole par un simple décret, grâce à la faveur de M. Wilson et à la protection de M. Granet.

« La question a été débattue dans le dernier conseil des ministres. M. Goblet a pris une part très vive à la discussion. Pour des raisons juridiques, il a persuadé au conseil qu'il fallait, non pas un décret, mais une loi. Six ministres ont été de son avis, quatre ont voté en sens contraire.

« Cette décision a grandement déçu M. Wilson, paraît-il. »

## LA RÉPUBLIQUE VUE DE L'ÉTRANGER

Le Times apprécie en ces termes les résultats de la politique républicaine:

« Sans pourtant s'abandonner à la politique de trouver tout mauvais, des oppositions systématiques, on peut affirmer que la politique suivie en France pendant les deux dernières années est dangereuse. Les idées anarchiques sont en progrès. L'administration est moins unie, l'action du gouvernement est devenue impuissante, les haines religieuses sont à leur paroxysme. Le système actuel d'éducation tend à créer une société d'athées; les finances sont chaque jour plus défectueuses; les impôts, d'un autre côté, vont en augmentant, tandis qu'on ne les fait rentrer qu'avec grand-peine. Les impôts ont subi une augmentation de 42 0/0. L'armée est devenue un club, tandis que la marine se trouve livrée à tous les hasards d'expériences qui se succèdent chaque jour. »

son voisin.

— Oui, le chevreuil, le cerf, le loup, le sanglier, voilà mon gibier. Ces bêtes-là ne sont pas farouches avec moi. Elles sont familières, quelquefois même au point de me gêner. Tenez, un jour nous chassions au courant dans la forêt d'Ombrière. J'étais posté sur la lisière d'une taille, assis dans un fossé. Ma tête dépassait un peu la crête du talus, mais très peu. Les chiens lancent un brocard, et le méchant grand train. Il m'arrive par derrière. J'entendais son galop: patata, patata. Je ne bouge pas. Tout à coup deux pattes s'appuient sur ma tête, et la pressaient vigoureusement. Une ombre passe au-dessus de moi. C'était le chevreuil, qui m'avait pris comme un tremplin pour sauter le fossé. Heureusement, j'avais ma casquette de cuir!

(A suivre.)

Comité des Concours Poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux)

## APPEL AUX POÈTES

Le trente-septième Concours poétique ouvert en France le 15 Août 1886, sera clos le 1<sup>er</sup> Décembre 1886. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

Une dépêche de Rome en date du 5 septembre, adressée au Times, dit que le Vatican, avant de conclure un arrangement avec le gouvernement français relatif à l'envoi de M<sup>r</sup> Agliardi comme envoyé extraordinaire à Pékin avec mission temporaire, a tenu à avoir le consentement de la Chine. Les dépêches parvenues hier au Vatican donnent comme probable le refus de gouvernement de Pékin.

De nouvelles tentatives sont faites pour amener le Céleste-Empire à donner son approbation au compromis proposé par le Vatican.

De quelle considération jouit la France dans le Céleste-Empire?

## UN DÉPARTEMENT PRIVILÉGIÉ

Voici la funèbre nomenclature des crimes commis depuis un an dans l'Aude et qui restent impunis:

Le 12 août 1885, un Espagnol est tué à coups de revolver par des compatriotes, à Narbonne.

Le 29 août, un cadavre, portant les traces de cinq coups de couteau et ayant le ventre ouvert sur toute sa longueur, est trouvé entre Escalles et Castelnaud.

Le 18 novembre, un négociant, M. Ode, arrivant à Narbonne par le rapide, est assailli, criblé de coups de couteau et détrossé.

Le 3 janvier 1886, une tentative de meurtre a lieu sur la personne du nommé Jean Fassia. L'auteur est connu, mais il est en fuite.

Le 8 février, à Laure, un cadavre est découvert dans un ruisseau; la mort est le résultat d'un crime. La justice cherche encore les assassins.

Le 5 avril, dans les rues de Carcassonne, en présence de cent personnes au moins, un nommé Miquel, sujet espagnol, est assassiné à coups de couteau par un de ses camarades. Le coupable disparaît.

Le 4<sup>er</sup> juin, à Laure, un aubergiste, du nom de Miquel aussi, est assassiné.

Le 19 août, deux vieillards sont trouvés morts dans leur lit. La justice arrête un nommé Huguet qui était à Lagrasse pendant que le crime s'accomplissait et qu'on dut relâcher.

Enfin, le 24 août, trois personnes sont assassinées dans les rues de Narbonne par un seul homme, Nadal Mariano, et ce dernier court encore pendant que la justice se frotte les yeux en se demandant si elle dort ou si elle est bien éveillée.

## SINISTRE RAPPROCHEMENT

D'après les derniers relevés officiels, il y a aujourd'hui, en France, 392,000 cabarets ou débits de boissons.

Il y a quinze ans, c'est-à-dire avant l'avènement de la République, la même statistique officielle ne donnait qu'un chiffre de 300,000 pour ce genre d'établissements. L'augmentation a donc été de 92,000, en même temps que la population diminuait.

Maintenant, on a constaté, en 1885, 7,572 suicides, dont 4,600 suicides de femmes, plus de 300 de jeunes gens de seize à vingt et un ans et enfin une centaine de suicides d'enfants. Or, il est avéré que la plupart de ces suicides sont dus à l'alcoolisme.

Quel rapprochement à faire entre les trois termes de ce sinistre trio:

ALCOOLISME... RÉPUBLIQUE... FOLIE.

On nous annonce la mort, à l'hôpital de Montélimar, du nommé Sabasse, militaire du 75<sup>e</sup>, atteint d'insolation pendant l'étape de Montélimar à Taulignan.

Cette mort porte à trois le nombre des décès survenus à Montélimar par suite de la terrible journée du dimanche 29 août.

Un réserviste du 86<sup>e</sup> de ligne a été tué par un train près de Clermont-Ferrand.

## ON DEMANDE DES LYCÉENNES

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur:

« Il y a aujourd'hui en France trente et un lycées de filles.

» Vingt-cinq sont sur le point d'être ouverts.

» Dans trente-huit villes, l'organisation de nouveaux lycées est à l'étude.

» Au total, nous allons avoir quarante-vingt-quatorze établissements de cette espèce.

» Savez-vous combien l'entretien de ces lycées va coûter au Trésor?

» Quatre millions par an.

» Nous ne parlerons pas de la somme énorme que représente la construction de ces lycées.

» Mais la dépense annuelle va être encore augmentée dans des proportions considérables. Pourquoi?

» Parce que l'on va proposer la création de nouvelles bourses et qu'un crédit va être demandé aux Chambres:

» Vous dites: — Pourquoi créer de nouvelles bourses?

» C'est bien simple. — Parce qu'il n'y a pas assez d'élèves dans lesdits lycées, et que leurs fondateurs sont honteux et furieux de ce que les familles leur préfèrent les établissements privés où l'on donne l'éducation et l'instruction religieuses.

» Quand le chiffre des bourses sera doublé, ou obligera tous les fonctionnaires à mettre gratuitement leurs filles au lycée pour en faire des républicaines et des penseuses.

» Voilà. On demande des lycéennes.

» On en veut et on en aura, coûte que coûte, aux frais des contribuables, qui protesteront inutilement contre cette tyrannie républicaine qui dépense leur argent d'une si détestable façon. »

Le fait est que le budget se trouve grevé pour une jolie besogne! Enlever aux jeunes filles tout sentiment religieux pour qu'elles perdent toute retenue! Plus tard, on pourra plaindre les maris et les enfants dont ces lycéennes seront les femmes et les mères, mais ce sera trop tard.

Dès à présent, l'on n'y peut songer sans frémir.

## ÉTRANGER

ÉVÉNEMENTS DE BULGARIE. — La Turquie est méfiante et elle ne veut pas s'engager dans la question bulgare. Elle a fait deuil de ces deux provinces.

Le Morning Post dit dans son dernier article:

« S'il est vrai que l'empereur d'Allemagne n'a pas été étranger à l'expédition de la dépêche envoyée de Roostchouck par le prince Alexandre au czar, la nation allemande, qui ne paraît pas très disposée à accepter la politique de M. de Bismarck, trouvera peut-être le moment opportun pour rappeler à la Russie qu'elle n'a pas encore dit son dernier mot dans la question.

» Le Russie et la France, qui se rejoignent bruyamment de l'abdication du prince Alexandre, abdication que ces deux puissances considèrent comme une défaite écrasante pour l'Angleterre, découvriront bientôt, peut-être à leurs dépens, que cet événement est une humiliation non seulement pour l'Angleterre, mais pour tous les pays qui ont pris part à la signature d'un traité ayant pour but d'arrêter l'expansion de la Russie.

» Quelles que soient les raisons qui ont poussé le prince de Bismarck à sacrifier le prince Alexandre à la rancune personnelle du czar, nous ne pouvons pas croire, qu'à fin de compte, l'Europe donnera son approbation à une politique qui tend à faire du czar l'arbitre du continent entier. »

Constantinople, 7 septembre.

La Porte a adressé hier une circulaire aux puissances pour pressentir leur attitude dans la nouvelle phase de la question bulgare.

Les puissances signataires du traité de Berlin vont avoir à se concerter sur la réponse qui doit être faite à cette note.

Si nous sommes bien informés, la France restera fidèle dans cette circonstance à la politique qu'elle a constamment suivie dans la question d'Orient. C'est-à-dire qu'elle s'efforcera de marcher d'accord avec les grandes puissances européennes en vue du maintien de la paix.

Le Saint James Gazette dit qu'il serait utile de ne pas reconnaître que, dans la Bulgarie, le czar a réussi à frapper un grand coup contre l'Angleterre. Toutefois il



On lit dans le Daily Chronicle :  
Tout a été sacrifié par l'Allemagne à la Russie, par crainte d'une alliance entre cette puissance et la France, alliance que nous considérons comme absolument irréalisable pour bien des raisons.  
Comme résultat final, le czar a triomphé en Bulgarie, et les nuages qui couvrent les Balkans sont plus sombres que jamais. »

Une correspondance de Berlin publiée dans la Gazette de Cologne contient les curieuses réflexions suivantes :  
« Si le gouvernement allemand avait agi, dans la question bulgare, conformément aux vœux des ultramontains et des progressistes, l'alliance franco-russe se serait faite, et nous aurions eu la guerre. »

« N'ayant pu conclure une alliance avec la Russie, les journaux français se vengent en déclarant qu'il est évident que ce n'est pas Bismarck, mais le czar, qui est le maître de l'Europe. »

« Ce qui est probablement vrai, c'est qu'il n'y a pas y avoir un seul maître en Europe, mais deux ou trois maîtres unis entre eux. Le gouvernement français voudrait être le deuxième maître, si le gouvernement allemand était le premier, et la diplomatie allemande doit précisément tenir compte de ce fait. Il y a peut-être eu un moment où le gouvernement français aurait pu être l'un des maîtres, et le gouvernement allemand le maître; mais les Français n'ont pas saisi le moment, ou ont dédaigné d'en saisir. »

« Les suites de cette conduite se sont produites d'elles-mêmes. »

« La Russie se réserve. Le czar, interrogé sur ses intentions, a fait répondre au gouvernement bulgare qu'il n'avait pas l'intention de s'immiscer — en ce moment — dans les affaires intérieures de la Bulgarie et de toute idée d'occupation militaire. »

« Aucun représentant officiel du czar ne sera envoyé à Sofia tant que le prince Alexandre sur le territoire bulgare. Après le départ du prince, l'envoyé du gouvernement bulgare ne devra s'occuper ni du gouvernement ni de l'administration qui seront établis en Bulgarie. »

« Cette est assez vague. On peut en tirer les conclusions. »

« Notre attaché militaire à Berne fait connaître qu'en prévision des complications possibles que peut faire naître la question d'Orient, le conseil fédéral suisse a l'ordre de presser activement les travaux de fortifications du Gothard. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Les conclusions. »

« Où donc allons-nous, bon Dieu ! si maintenant les notes d'un officier peuvent être connues du premier journaliste venu ? J'ai été officier, et j'avoue que pendant ma carrière jamais je n'avais pu me douter que mon folio personnel était susceptible d'être mis sous des yeux quelconques, dans le but de fournir une réclame malsaine. »

« Les notes de M. G. Cèrberè sont bonnes; c'est encore heureux pour lui. Elles peuvent être mauvaises pour un autre; on ne les publiera pas moins, avec le même sans-gêne, la même imprudence. »

« Nous le demandons encore une fois. Comment la France militaire a-t-elle pu savoir que son correspondant était bien noté ? »

« Il ne faut pas oublier que la France militaire est le journal qui loue, sans cesse et outre mesure, M. le général Boulanger. »

« Nous lisons dans l'Avenir militaire :

« Dans notre numéro du 4<sup>er</sup> septembre, nous avons parlé des dénonciations qui poursuivent nos généraux. Aujourd'hui nous citerons un fait encore plus surprenant et nullement à l'honneur de notre ministre de la guerre. »

« Un inspecteur général, en tournée d'inspection à 800 kilomètres de Paris, a reçu l'ordre télégraphique de se rendre, toute affaire cessante, au cabinet du ministre pour fournir des explications sur certains propos qui auraient été tenus par des officiers après un repas de corps. »

« Ainsi, voilà un officier général en pleine inspection obligé de faire 200 lieues parce qu'il a plu à un personnage politique d'une petite ville de province de dénoncer au ministre les conversations tenues par deux ou trois officiers, le soir, dans la rue. »

« N'est-ce pas inimaginable, et faut-il assez peu de dignité pour accueillir aussi légèrement les dénonciations, pour obéir aux injonctions d'un parti qui ne vit que de méfiance et pour mettre tout aussitôt un inspecteur général en suspicion ? »

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Dimanche matin, un bien triste accident a mis le deuil dans une honorable famille d'ouvriers du quartier Notre-Dame.

La femme Blandin avait placé dans cet appareil dit charrette qui apprend aux enfants à marcher, son petit garçon âgé de un an à peine, et vaquait à ses occupations de ménage.

Le petit être, d'un coup de rein, s'élança vers la cheminée au devant de laquelle il y avait une chaudière pleine d'eau bouillante. Sous l'impulsion de la vitesse, la charrette versa et le pauvre enfant tomba les bras et une partie de la tête dans cette eau bouillante.

Retiré aussitôt, il présentait un aspect effrayant. La peau se détachait de sur les chairs, et on voyait que les souffrances étaient atroces.

Il a succombé lundi soir, à onze heures, et sa sépulture a eu lieu ce matin.

Les infortunés parents sont dans une profonde douleur.

#### LES REVUES D'APPEL.

Les convocations des revues d'appel, pour les hommes à la disposition et services auxiliaires, auront lieu comme il suit :

En 1887 : les classes de 1882 et 1884 à la disposition ; les services auxiliaires de 1874, 1878, 1880, 1882 et 1884 seront convoqués à la revue d'appel.

En 1888, ce sera, pour les hommes à la disposition, le tour des classes 1883 et 1885, et, pour les services auxiliaires, des classes 1875, 1879, 1884, 1883 et 1885.

#### DAMPIERRE. — Elections complémentaires.

Les électeurs de la commune de Dampierre sont convoqués pour le dimanche 19 septembre, à l'effet d'élire cinq conseillers municipaux en remplacement de MM. Mayaud, de Fontenailles, Vatan, Coutard et Coqueret.

#### CONSERVATION DES OISEAUX

Il est expressément défendu de chasser en tout temps et par tous les procédés les petits oiseaux de pays, particulièrement utiles à

l'agriculture, de prendre ou détruire leurs nids, leurs œufs et leurs couvées, dans les bois domaniaux, communaux ou des particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et chemins, et sur toutes les autres propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, autres, toutefois, que celles appartenant à une habitation et entourées de clôtures continues faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins. (On rappelle que l'article 44 de la loi du 3 mai 1844 punit d'une amende de 50 à 400 fr. ceux qui auront contrevenu à la défense qui précède et que, aux termes de l'article 28 de la même loi, le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits de chasse commis par leurs enfants mineurs, pupilles, domestiques ou préposés.)

Ne sont pas compris dans la prohibition de l'article 44 les oiseaux nuisibles désignés au n° 4<sup>er</sup> de l'article 6 de l'arrêté réglementaire du 1<sup>er</sup> septembre 1879, savoir : « Le faucon, l'autour, le balbuzard, l'épervier, le milan, la buse, le buzzard, le grand-duc, la pie, le corbeau, la corneille, le pigeon ramier. »

#### LE DOCTEUR ACHARD, DE THOUARCE

Le 4 septembre, la commune de Thouarcé était en deuil; elle assistait aux funérailles du docteur Achard, décédé dans sa 78<sup>e</sup> année, et qui, depuis plus d'un demi-siècle, avait été, pour toutes les populations voisines de Thouarcé, le modèle le plus accompli du dévouement professionnel et de la bonté. Personne n'était plus populaire que lui : sa mort a été pleurée comme celle d'un parent et d'un ami. Le cercueil de cet homme dévoué, type du médecin chrétien, disparaissait sous les fleurs, et était suivi d'une foule nombreuse et douloureusement recueillie.

M. Achard avait été, pendant plus de 40 années, membre du Conseil municipal, longtemps adjoint au maire, et président du conseil de fabrique. Les cordons de poêle étaient tenus par le maire, le premier conseiller municipal inscrit, le secrétaire de la fabrique et par le docteur Grille, d'Angers, ami d'études du défunt.

M. le curé de Thouarcé officiait, assisté du clergé des communes voisines, et de M. l'abbé Gardais, originaire de Thouarcé. Au cimetière, après les dernières prières, deux discours ont été prononcés, l'un par M. de Soland, député, maire de Thouarcé; l'autre par M. le docteur Grippat, au nom de la société de médecine d'Angers.

(Union de l'Ouest.)

#### LE « CAFÉ DU BAGNE » A ANGERS.

Angers n'a plus rien à envier à Paris. On y trouve aussi un « Café du Bagne », dirigé par un « garde chiourme » et servi par des « galériens ».

Dès l'entrée, le consommateur est accueilli de propos qui sentent le chiourme : « Par ici le libéré ! » lui crie une voix, moins pure que celle de la Nillson. Et le « libéré » s'assied demandant un bock, qui lui est apporté par un forçat, pantalon jaune orné de boutons tout le long de la couture, veste rouge, manches jaunes, bonnet marqué d'un numéro, et, à la ceinture, une chaîne où pend, à 20 centimètres de terre, un boulet (en caoutchouc ?). En servant, le « forçat » remet au « libéré » un carton, sur lequel on lit : « Le libéré s'est bien conduit et a consommé ». A la porte, en sortant, le « libéré » remet ce carton (pourquoi ?) à un garde chiourme qui veille, sabre au côté.

Ces détails, qui nous sont donnés par une personne digne de foi et que nous n'avons pu ni voulu vérifier, sont grotesques. Quel industriel a pu espérer qu'il se ferait une clientèle avec une mise en scène qui n'est certes ni belle ni spirituelle ? L'excitricité n'est un attrait que si elle reste aimable. Quelle joie peut-on éprouver à se voir entouré de « galériens » si laidement habillés ?

(Union de l'Ouest.)

#### PETITES NOUVELLES THÉÂTRALES.

Nous trouvons dans l'Europe artiste de nombreux tableaux de troupes pour la prochaine saison. Nous relevons dans ces tableaux quelques noms connus des Angevins. M. Jazon est engagé à Constantinople comme premier rôle de drame et de comédie; M<sup>me</sup> Ozanne, à Cherbourg, comme premier rôle; M. Silvy, comme premier comique et larquette, à Nancy. C'est également à Nancy que chantera cet hiver M. Goffoël,

notre ex-premier ténor. A Aix-les-Bains, M. Poitevin, notre ancienne basse, obtient beaucoup de succès, en compagnie de M<sup>me</sup> Félicie Arnault; A Spa, on fête M<sup>me</sup> Boulangéot, dugazon qui ne put demeurer sur notre scène; enfin, les journaux artistiques disent beaucoup de bien de M<sup>me</sup> Lebec-Espigat, notre future chanteuse. Espérons que nous aurons à partager leur sentiment.

(Patriote.)

#### LA JAMBE DU GÉNÉRAL

Un écho des manœuvres de brigade : Dans la nuit de vendredi à samedi, le 25<sup>e</sup> dragons bivouaquait aux environs de Jaulnay, sur la route de Neuville (Vienne).

Officiers, sous-officiers et soldats couchaient à la belle étoile. Le général Bailloil s'était réfugié dans un fourgon du train et se reposait des fatigues de la petite guerre, comme les camarades, sur une modeste boîte de paille.

Un hussard de l'escorte ayant besoin de quelque chose dans le fourgon, et ignorant la présence de son supérieur dans le véhicule, s'y introduit à tâtons et se mit en devoir de ramasser quelques brassées de paille. Tout à coup il saisit une jambe.

— Qui est là ? s'écrie-t-il.  
— Mais c'est moi ! dit le général.  
— Qui, toi ? réplique le hussard.  
— Le général Bailloil, parbleu !

A cette réponse, le hussard lâcha la malencontreuse jambe, et s'éclipsa sans prendre le temps de laisser son matricule.

Le lendemain on a bien ri, dans le camp, de cet incident nocturne.

L'ouverture de la chasse donne un regain d'actualité à cette fable, extraite du Manuel général de l'instruction primaire (ANNÉE 1879) :

#### LE CHIEN, LE LAPIN ET LE CHASSEUR

César, chien d'arrêt renommé,  
Mais trop enflé de son mérite,  
Tenait arrêté dans son gîte  
Un malheureux lapin de peur inanimé.  
« Rends-toi ! lui cria-t-il, d'une voix de tonnerre  
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois,  
Je suis César, connu par ses exploits  
Et dont le nom remplit toute la terre. »  
A ce grand nom, Jeannot lapin,  
Recommandant à Dieu son âme pétoite,  
Demanda d'une voix tremblante :  
« Très sérénissime mâtin,  
Si je me rends, quel sera mon destin ?  
— Tu mourras. — Je mourrai ! dit la bête innoce  
Et si je fuis ? — Ton trépas est certain. [Conte.  
— Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,  
Des deux côtés je dois perdre la vie !  
Que votre auguste seigneurie  
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,  
Si j'ose tenter de m'enfuir. »  
Il dit, et fuit en héros de garenne.  
Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort.  
Car le chasseur le voit à peine  
Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.  
Que dirait de ceci notre bon La Fontaine ?  
Aide-toi, le Ciel t'aidera.  
J'approuve fort cette morale-là.

Cette fable est attribuée à Napoléon I<sup>er</sup>; il l'aurait composée à l'âge de treize ans !

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 5 septembre 1886.  
Versements de 107 déposants (14 nouveaux), 36,290 fr. 30 c.  
Remboursements, 16,210 fr. 50 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2.000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS  
A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures,eaux-fortes, gravures en couleur, etc.  
AU MÊME PRIX QU'AU CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE FRANCS D'ACQUISITION.  
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

LE VIN AROUD au QUINA, ou FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la mala-die. Chez FERRÉ, ph<sup>en</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & (P)  
PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE BRIDIER.

Les créanciers de la veuve Bridier, ancienne maîtresse d'hôtel à Martigné, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition d'un dividende de 41,01 p. 0/0 aux créanciers de cette faillite; ce dividende sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission du 9 au 11 septembre, présent mois, par M. Bonneau, syndic de la faillite, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, 33.

(627) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. MARCOMBRE, huissier à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**266 PIEDS D'ARBRES**

Plantés sur la ferme de l'île Troitouin, Située en face le bourg et commune de Dampierre. Pour plus amples renseignements, voir les affiches, et s'adresser audit M. MARCOMBRE. (617)

**A GÉNER**  
**PÂTISSERIE**  
Petite ville en Maine-et-Loire.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
Rue Cendrière, n° 8 et 10,

Cette MAISON, précédée d'une cour, comprend, au rez-de-chaussée: cuisine, office, vestibule, salle à manger, salon, deux pièces à côté; au premier étage, cinq chambres à coucher avec cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, lingerie; trois mansardes de domestiques, deux greniers, écurie à deux chevaux, remise, cave, petite cour derrière la maison. S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
**UNE MAISON**  
Avec Ecurie et Jardin,  
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.  
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

Etude de M. LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur désigné de M. VEILLET.

Le dimanche 12 septembre 1886, à midi.

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

**VENTE VOLONTAIRE**  
AUX ENCHÈRES,  
**d'Objets d'Art, Bijoux**  
**ET MOBILIERS**

On vendra notamment:

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpté, chandeliers anciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques; chaises, tables, armoires anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couvertures, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets anciens et modernes. En plus des objets ci-dessus, il sera vendu:

Une jolie voiture de maître à deux roues, plusieurs beaux harnais et une bonne carriole.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit M. LAIZON, ou à M. VEILLET, notaire. (603)

Etude de M. PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
**UNE MAISON**  
Avec Remise et Ecurie,  
A Saumur, Grand'Rue, 12.  
S'adresser, pour traiter, à M. LECOY, avoué à Saumur. (489)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA COUPE**  
DU  
**PELVENEAU**  
Contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares, dépendant de la terre de Brézé.  
S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur.

**AVIS aux ACTIONNAIRES**  
De la C<sup>ie</sup> des Chemins de Fer  
**DE L'OUEST ALGÉRIEN**

MM. les Actionnaires sont informés qu'ils pourront exercer, les 14 et 15 Septembre 1886, le droit de préférence qui leur est réservé jusqu'aux dites dates, pour l'achat des nouvelles Actions de l'Ouest Algérien au prix de 525 fr., conformément à la notice qui leur sera adressée sur leur demande. Ils sont priés de s'adresser pour l'exercice de ce droit:

**A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
A PARIS, 55, rue de Provence; dans ses Bureaux de quartier, et dans ses Agences en Provinces et à l'Étranger.  
**Et au CRÉDIT ALGÉRIEN**  
A PARIS, 15, place Vendôme.  
A ALGER, 6, rue Clauzel.

**A VENDRE**  
GRAND CHOIX  
**D'OBJETS MOBILIERS**  
De toute sorte.  
Prix avantageux.  
S'adresser rue de Visitation, 16.

**Offres et Demandes**

Un MILITAIRE, libéré du service, demande une place de **cocher**. Bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE MERCIERIE demande une **employée** intelligente et une **débutante**.  
S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une **comptabilité**.  
S'adresser au bureau du journal.

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **second clerc**. (584)

Un MÉNAGE demande à se placer de suite, le mari **cocher** et la femme **cuisinière**.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour l'île de Trèves, près Saumur, un **garde** ayant quelques connaissances du cheval.  
S'adresser au bureau de l'Usine à gaz. (596)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1887,  
**MAISON**

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.  
S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

**CIDRES**  
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉRAIRES**

**RUÈCHE**  
SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille.  
Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Verrains.  
M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du monde entier, pour faire le mieux et au meilleur marché.  
Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.  
Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

**INJECTION PEYRARD**  
ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est le seul au monde se composant d'un principe toxique et cancéreux, guérissant sur 232 Arabes atteints d'écroulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 22 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième éssai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. L'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
**68, QUAI DE LIMOGES**  
**SAUMUR**  
Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GOBET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	83 40	83 35	Est	807 50	806 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	521
3 % amortissable	85 40	85 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1232 50	1230	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514 50	520	Est	390	387
3 % (nouveau)	82 75	82 70	Midi	1145	1140	1865, 4 %	523 50	522 25	Midi	387 75	388
4 1/2 % (nouveau)	108 10	108 12	Nord	1548 75	1545	1869, 3 %	409 75	408	Nord	389 75	400
Obligations du Trésor	109 92	109 90	Orléans	1345	1340	1871, 3 %	397	398	Orléans	382 25	393
Banque de France	4090	4070	Ouest	878 75	873 75	1875, 4 %	520	520	Ouest	388	388
Société Générale	456 25	456 25	Compagnie parisienne du Gaz	1427 50	1430	1876, 4 %	519	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	388	390 25
Comptoir d'escompte	1000	1000	Canal de Suez	2005	2002 50	Bons de liquid. Ville de Paris	529	529 50	Paris-Bourbonnais	387 25	390 25
Crédit Lyonnais	536 25	533 75	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	475	475 75	Canal de Suez	595	600
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1385	1385	Russe 5 0/0 1870	100	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %	479	476			
Crédit mobilier	262 50	247				Obligat. foncières 1883 3 %	381	379 25			

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY - THOUARS						SAUMUR - BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir				
Saumur(ort.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 38	5 47	7 56				
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	Port-Boulet	»	7 08	9 26	1 23	»	3 40	5 49				
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	Port-Boulet	8 30	12 30	1 30	5 05	»	»	»				
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	Brézé-s.-Cyr.	6 58	1	2 23	5 03	9 54	10 30	»	»	»	»	»	»	»				
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	Varr.-Chacé	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	»	»	»	»	»	»	»				
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 32	10 47	Saumur	»	»	»	»	»	»				
(dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57	Port-Boulet	8 40	12 20	1 30	6 43	10 02	»				
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	Saumur(ort.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55	»	Château-du-Loir	9 04	12 50	1 35	7 06	10 30	»				
Loudun	»	8 09	»	3 16	»								Saumur	»	»	»	»	»	»				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.